

Le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM) porte à la connaissance du public qu'il a visé en date du 05 mai 2004, sous la référence n° OF-08/04, une notice d'information relative à un programme de rachat d'actions en vue de régulariser le marché de la BMCE Bank.

Les principales caractéristiques du programme susmentionné sont :

- Nombre maximal d'actions à détenir : 1 500 000 actions (soit 9,45% du capital)
- Prix maximum d'achat : 750 DH
- Prix minimum de vente : 375 DH
- Durée de l'autorisation : 18 mois, soit du 24 mai 2004 au 24 novembre 2005.

Ce programme sera soumis à l'autorisation de l'Assemblée Générale Ordinaire prévue le 20 mai 2004.

Il est à noter que ce programme de rachat fait suite à un programme de rachat précédant dont la date d'échéance est fixée au 24 mai 2004. Au 31 mars 2004, ce programme de rachat a permis à BMCE Bank d'acquérir un total de 707.717 actions à un cours moyen de 396,09 DH et de céder un nombre total de 95.412 titres à un cours moyen de 403,73 DH. A cette date, BMCE Bank détenait directement et indirectement 9,40% du capital, soit 1.492.767 actions.

Un extrait de la notice d'information sera incessamment publié dans un journal d'annonces légales. L'intégralité de la notice d'information visée par le CDVM est remise ou adressée sans frais à tout actionnaire qui en fait la demande. Elle est, en outre, tenue à la disposition du public au siège de BMCE Bank et de la Bourse de Casablanca.

CONTACT CDVM :

Tél : 037 68 89 62

E-Mail : operations_financieres@cdvm.gov.ma

L'autorité qui veille sur votre épargne

Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières